



Demande à revoir le droit de visite et d'hébergement

Par **natty971**, le **26/04/2015** à **16:35**

mon fils de 13 ans était chez son père cette 1ère semaine de vacance scolaire mais a fugué (c est la première fois) pour rentrer à la maison (chez moi sa mère). je suis partie le lendemain au commissariat avec lui pour faire une déclaration et ensuite son père a insisté pour qu'il retourne chez lui malgré ses pleurs et son refus catégorique de vouloir y retourner . Je me suis sentie impuissante car il y a un jugement à respecter . que dois je faire ? car mon fils souffre énormément .

Par **cocotte1003**, le **26/04/2015** à **17:22**

Bonjour, il faut respecter le dernier jugement et saisir le jaf pour demander un droit de visite libre. Vous pouvez demander à ce que votre fils soit entendu par le juge par l'intermédiaire d'un avocat gratuit pour les mineurs. Il faudra un motif à la demande de votre fils pour changer le droit de visite, cordialement